LE VINATIER
PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE
LYON MÉTROPOLE

Le Vinatier reçoit le Professeur Frank Bellivier, Délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie

Le mardi 09 février 2021, le Pr Frank Bellivier, Délégué Ministériel chargé de la santé mentale et de la psychiatrie, et Madame Marianne Perreau-Saussine, Conseillère auprès du Délégué Ministériel, étaient présents au Centre Hospitalier Le Vinatier pour une journée de rencontres et d'échanges autour de la mise en perspective de la nouvelle offre de soins territoriale et régionale.

En effet, depuis 2019, le projet d'établissement du Centre Hospitalier Le Vinatier a fait évoluer son offre de soins afin de mieux répondre aux besoins et aux attentes exprimées de la population.

Cette nouvelle impulsion traduit l'engagement de l'établissement à déployer les meilleures pratiques de soins à toutes ses échelles de responsabilité, territoriale, régionale et nationale. Cela exige de redéfinir l'ensemble des dispositifs et des organisations de soins en vigueur, ainsi que les compétences mises en œuvre.

C'est pourquoi, comme fil conducteur des échanges, les équipes médicales et soignantes ont pu présenter les principaux projets et dispositifs caractéristiques de la transformation de l'offre de soins en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, tout comme en psychiatrie générale des adultes et des personnes âgées. Ont ainsi été en particulier soulignés :

> **les différents dispositifs structurant l'accès effectif des personnes aux soins, à l'évaluation et à l'orientation,** notamment la p**lateforme d'appel téléphonique « LIVE » depuis avril 2020** (7j/7, 8h-20h, appel gratuit) desservant toute la métropole et le département ; **la nouvelle plateforme unique « POPE »** du pôle de pédopsychiatrie pour traiter les délais d'attente et garantir l'accès aux soins ; les centres d'accueil extrahospitaliers adultes pour les premières consultations en amont des CMP ;

> **la réorganisation d'ensemble de l'offre et des dispositifs ambulatoires et inclusifs en PEA et en psychiatrie générale des adultes,** génératrice de modèles en rupture nette avec les organisations territoriales en vigueur depuis les années 70 ;

> l'accent mis sur **l'inclusion dans la cité et le maintien au domicile, avec différentes équipes mobiles d'intervention**, en périnatalité et psychiatrie des personnes âgées notamment, selon des approches intensives et articulées à des plateaux ambulatoires aux fonctions recentrées sur les bilans, l'évaluation et l'orientation dans les soins et les accompagnements ;

> **la conception d'un nouveau mode d'allocation des ressources déléguées aux pôles cliniques,** de façon à porter les objectifs d'offre de soins ambulatoire, et anticipant au sein de l'établissement la mise en œuvre du modèle de financement de la psychiatrie à compter de l'année prochaine ;

> enfin, cette rencontre a visé à présenter **la nouvelle structuration de la recherche clinique mise en place par l'établissement afin de conforter et développer son rôle régional et national.**